



Commune de
GOUVY

Annexe X.

ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999
relatif au permis d'environnement.

Concerne la demande de la **SPRL Brasserie LUPULUS** représentée par **Monsieur Pierre GOBRON**,
Courtil 50, 6671 Gouvvy en vue d'obtenir le permis d'environnement pour **augmenter la capacité de
pompage de la prise d'eau existante à 25 000 m³/an pour la production de bières, le nettoyage des cuves,
du matériel et des locaux** à Courtil, 6671 Gouvvy.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 24 septembre 2019.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
17/09/2019	24/09/2019	Administration communale de GOUVY 09/10/2019 à 11H	Administration communale de GOUVY Bovigny 59 6671 GOUVY

La Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable, de 9 à 12 heures, et le samedi de 10 à 12 heures (uniquement sur rendez-vous 080/29 29 25).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès:

- du demandeur (Monsieur Pierre GOBRON – 080/64 38 39);
- du Service communal de l'urbanisme (080/29 29 25 – 080/29 29 30);
- du Fonctionnaire-technique (DGO3 – Département des Permis et des Autorisations – Monsieur le Fonctionnaire technique, Avenue Reine Astrid 39 à 5000 NAMUR (081/71 53 00);

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège Communal.

A GOUVY, le 17 septembre 2019



La Bourgmestre,


Véronique LÉONARD